



Millennium Challenge Account - Sénégal II (MCA-Sénégal II)

COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE PREALABLE

**à la soumission des offres relatives aux Services de Consultant pour l'Appui à l'élaboration et à l'exécution d'une stratégie de communication pour la Commission de Régulation du Secteur de l'Energie (CRSE)
Réf : MCA2/2023/COMPACT/QCBS/RE08_3/F47**

L'an deux mil vingt-quatre et le mercredi vingt mars à 15 heures, s'est tenue en ligne, la réunion préalable à la soumission des offres relatives aux Services de Consultant pour l'Appui à l'élaboration et à l'exécution d'une stratégie de communication pour la Commission de Régulation du Secteur de l'Energie (CRSE).

Participants :

Pour MCA-Sénégal II:

- Mme Ndeye Awa Faye, Manager de la Passation des Marchés ;
- Mme Paule Marie Sagna Lakh, Directrice du Projet Réforme
- M. Elhadji Mbaye Gueye : Manager Régulateur, Projet Réforme ;

Pour le Procurement Agent (PA):

- Mme. Carole Ravojarison, Senior Procurement Specialist/ DT-Global ;

Selon les dispositions de la Demande de Propositions (DP), la participation à la réunion préparatoire n'est pas obligatoire pour les potentiels soumissionnaires.

Deux (2) soumissionnaires potentiels ont participé en ligne via le lien Zoom qui a été communiqué dans la DP. Il s'agit de DIGICOM et de BRAINZ.

La réunion a été présidée par la Manager de la Passation des Marchés de MCA-Sénégal II.

Démarrage de la séance

Après les présentations d'usage, la Manager de la Passation des Marchés a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux représentants des Firmes et a introduit les points autour desquels la réunion a été axée. Il s'agit notamment :

Pour la Direction Réforme :

- De donner une brève présentation du Compact ;
- De présenter la Direction Réforme ; ainsi que
- De présenter l'étude.

Pour le Procurement Agent :

- De faire une présentation sur les conditions spécifiques de concurrence ; et
- De formuler des recommandations aux participants pour une meilleure préparation des offres à soumettre ;

Séance de Questions/Réponses.

1. Aperçu du Compact Sénégal II et du Projet Réforme :

Le Manager Régulateur, a à sa suite fait une brève présentation du COMPACT et du Projet Réforme. Il a, à cet effet rappelé les composantes du programme Compact Energie du Sénégal qui s'articule autour des trois grands projets majeurs financés par le Gouvernement américain pour un montant de **550 millions de dollars US** auquel s'ajoute une participation du Gouvernement du Sénégal à hauteur de **50 millions de dollars US** :

- Le Projet transport dont le budget est estimé à 403 millions de dollars US et qui a pour objet la modernisation et le renforcement du réseau de transport de Senelec.
- Le Projet Accès estimé à environ 63 millions de dollars US qui vise l'élargissement et l'amélioration de l'accès à l'électricité dans les zones péri-urbaines et rurales
- Le Projet Réforme dont le budget est arrêté à 47 millions de dollars US avec pour objectif la mise en place d'un environnement favorable à l'amélioration de la gouvernance et à la viabilité financière du secteur de l'électricité.

Par ailleurs le Manager a indiqué les composantes du Projet Réforme axé sur :

- La gouvernance du secteur à travers l'amélioration du cadre légal et sectoriel, l'appui au ministère de l'Energie et à la planification sectorielle, la facilitation de la participation du secteur privé.
- Le renforcement du Régulateur à travers l'amélioration de la Gouvernance du Régulateur et l'amélioration du Contenu de la Régulation.
- Le renforcement de l'Opérateur tourné vers l'incitation de la Société nationale d'électricité à une performance améliorée, l'appui à la gestion du réseau de transport et de distribution et la Gestion Environnementale.

2. Présentation de l'étude

2.1. Objectif

L'objectif général de cette mission est d'apporter à la CRSE l'assistance technique pour la conception et la mise en œuvre de sa communication stratégique et opérationnelle conformément aux nouvelles attributions pour lui permettre d'assurer la transparence de ses actes et une légitimité auprès des parties prenantes et du grand public.

La mise en place de stratégie quinquennal de communication vise :

- L'adoption d'une stratégie quinquennale de communication de la CRSE et l'élaboration de Plans d'actions annuels arrimés à la stratégie et assortis d'un budget, d'un chronogramme et la création d'un cadre de suivi et évaluation (jalons, résultats attendus, indicateurs, etc.);
- la réalisation de campagnes de communication dans les différentes régions du Sénégal ;
- la production du guide du consommateur et du livret de l'investisseur ;
- création d'un nouveau logo et de la nouvelle charte graphique de la CRSE pour une cohérence graphique dans la production de ses supports physiques et digitaux de communication ;

- L'amélioration des outils de communication institutionnelle (supports imprimés et digitaux, technique de prise de parole en public, etc...) sur leur forme et leur contenu ;
- Renforcement des capacités de l'équipe de l'Unité communication pour une bonne mise en œuvre de la stratégie et des plans de communication,
- La mise en service du nouveau site web incluant le mécanisme de gestion des plaintes et des outils informatiques et multimédia de communication de la CRSE.
- Le renforcement de capacités des associations de consommateurs sur le fonctionnement et la régulation du service public de l'électricité et des hydrocarbures et sur les droits et obligations des usagers.

Les aspects Genre et Inclusion Sociale (GIS) seront transversaux à toutes les actions entreprises. Les consommateurs, y compris les groupes vulnérables, seront inclus comme groupe cible dans la stratégie de communication. Les médias numériques et traditionnels seront mis à contribution et une attention particulière sera donnée aux langues nationales notamment dans les zones rurales pour rendre aisément compréhensibles les contenus.

2.2. Etendu de l'Etude

L'Etude se déroulera à travers différentes tâches à réaliser en vingt-quatre (24) mois. Cette durée correspond à:

- une période de base de six (6) mois consacré au développement de la stratégie de communication et refonte du site web.
- une première période optionnelle de neuf (12) mois) dédié à l'Accompagnement et Déploiement de la stratégie
- et une deuxième période optionnelle de (6) mois pour Finaliser le Plan d'accompagnement et de déploiement.

3. Présentation par le Procurement Agent Manager des conditions spécifiques de concurrence et formulation de recommandations aux participants pour une meilleure préparation des offres à soumettre

La présentation du Procurement Agent était axée sur les conseils pratiques, notamment les dispositions que les Firmes devront prendre pour une bonne préparation de leurs offres, les avantages comparatifs et le rappel des principes de Passation de Marchés dans le cadre des financements du Compact.

Il a, à cet effet, demandé aux Entreprises de s'approprier du Dossier d'Appel d'Offres en lisant attentivement le dossier, sans négliger aucun détail pour se donner toutes les chances de soumettre la meilleure Offre possible.

Par ailleurs, il a indiqué que les offres seront évaluées par un panel indépendant mis en place par MCA-Sénégal II qui soumettra un rapport argumenté sous-tendu par des commentaires sur l'exhaustivité et la conformité pour chaque Firme et pour chaque critère.

Il a ensuite rappelé de manière succincte, les incitatifs offerts aux soumissionnaires dans le cadre des Compacts MCC, pour donner une meilleure perception du système dans lequel les entreprises vont soumissionner. Il a enfin formulé les recommandations pour chacun des critères d'évaluation, notamment l'expérience du Soumissionnaire, la méthodologie et le plan de travail, la qualification et la compétence du personnel clé pour la mission. Au nombre de

ces recommandations, le soumissionnaire devra tenir compte des aspects suivants en préparant son offre :

❑ Expérience du Consultant en communication (20 points)

Privilégier les alliances entre Bureaux dans le cadre de groupement à formaliser, pour développer des complémentarités et mieux répondre aux exigences ; Donnez toutes les preuves de votre capacité organisationnelle et de votre expérience nécessaire à l'exécution de projets de même nature ; Présentez vos références de manière claire et précise pour en faciliter l'évaluation par le panel; Gardez à l'esprit qu'une vérification des références est faite en cours d'évaluation, par le Panel ;

❑ Adéquation et qualité de la méthodologie proposée, et plan de travail correspondant aux termes de référence (30 points)

Assurez-vous que votre méthodologie est exhaustive et couvre tous les aspects de la mission, que toutes les exigences particulières ont été prises en compte et bien adressées ; Structurez votre note de méthodologie de manière à faciliter l'évaluation ; Arrimez votre méthodologie aux spécificités et contexte de la mission et évitez des formulations généralistes et « passe-partout »;

❑ Qualifications du personnel clé et compétences pour la mission : (50 points)

Respectez les exigences des TdR afférentes à la qualification du Personnel Clef ; Autant que possible, mobilisez des Experts qui répondent à tout point de vue aux exigences fixées, afin d'engranger le maximum de points ; A défaut de disposer d'une ressource qualifiée en interne, allez la trouver ailleurs ; Assurez-vous de la disponibilité du Personnel clef proposé pour la mission ; Fournissez les CV suivant le format édicté dans le RFO pour en faciliter l'exploitation par les évaluateurs ;

❑ Contrôle qualité de l'offre :

S'imprégner suffisamment du RFO dans toutes ses dimensions (I.O, Données Particulières, Termes de référence, Clauses contractuelles, etc.); **Dresser une Check List** pour s'assurer que l'ensemble des pièces constitutives de l'offre ont été réunies; Mettre en place un mécanisme de revue (**Contrôle qualité**) et procéder à une auto-évaluation de l'offre et aux ajustements nécessaires, avant sa finalisation; Assurez-vous que toutes les instructions afférentes au mode de soumission de l'offre ont été respectées (**IO 10 à 21**); Soumettez l'offre dans les délais prescrits dans le RFO. **Passé le délai, votre offre ne sera pas acceptée** ; Répondez avec promptitude aux sollicitations de compléments d'informations qui pourraient vous être adressées en cours d'évaluation; Assurez-vous que l'offre a été signée par la Personne dûment habilitée de par les statuts (Procuration);

❑ Recommandations spécifiques pour les modalités de E-soumission

Compte tenu de l'occurrence des problèmes notés à ce niveau, de fortes recommandations ont été formulées pour que les Firmes s'imprègnent bien des instructions afférentes au mode de soumission de leurs offres.

Attention : le lien expire à la date et l'heure limites de dépôt des offres, aucune dérogation ne sera accordée. Il est fortement demandé aux soumissionnaires de démarrer le téléchargement de leurs offres avant l'heure limite de dépôt pour ne pas être forclos. La vitesse de téléchargement dépend de la bande passante Internet disponible ;

Les offres soumises par d'autres voies (Dépôt physique ou par Email) ne seront pas acceptées. Tous les documents fournis doivent être exclusivement en formats PDF, Microsoft Word ou Excel ;

L'Offre Technique et l'Offre Financière doivent être présentées dans des dossiers/fichiers séparés.

La nomenclature ci-après doit être utilisée pour la présentation des offres:

Nom de fichier de l'Offre Technique : [Nom de l'Offrant] - l'Offre Technique -AO# [insérer le numéro de l'AO]

Nom de fichier de l'Offre Financière : [Nom de l'Offrant] - l'Offre Financière- AO# [insérer le numéro de l'AO]

L'offre financière doit être protégée par mot de passe.

4. Séance de Questions/ Réponses :

A la suite des présentations, une question a été formulées par un représentant de deux firmes et la réponse a été apportée par MCA-Sénégal II. Les questions et les réponses sont consignées dans le tableau ci-dessous :

N°	Questions/Commentaires	Réponse
1	Par rapport aux entreprises éligibles, vous avez parlé de Consultant individuel ou de Cabinet. Est-ce que vous pouvez éclairer, si une Agence postule, est-ce qu'il y a un certain nombre de CV à inclure dans l'offre ou est-ce que c'est laisser à la discrétion du Postulant ?	Le présent Appel d'Offres (AO) est ouvert à toutes les entités éligibles (« Consultants : Firmes ou Cabinets ») souhaitant y participer. Sous réserve des restrictions énoncées dans l'AO, les Consultants peuvent s'associer à d'autres Consultants en vue d'optimiser leur capacité à exécuter le contrat avec succès. Les firmes peuvent soumettre des CV selon les exigences des termes de référence.

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, MCA-Sénégal II a renouvelé ses remerciements aux Firmes pour l'intérêt manifesté à la mission avant de clôturer la réunion à 16h25mn.